

La République du Centre, 19 janvier 2019

BILAN ■ L'audience solennelle de rentrée des juridictions s'est déroulée hier au palais de justice d'Orléans

De nombreuses sources d'inquiétude

On a peu parlé de la réforme de la justice et en peu plus du climat social orléanais. L'ordonneur de numérisation a été largement délogé devant le cour d'appel.

Philippe Doucet

L'audience solennelle de rentrée des juridictions s'est déroulée hier dans l'enceinte du palais de justice d'Orléans. Traditionnelle en ce début d'année, cette cérémonie a donné aux magistrats l'occasion de tirer le bilan de l'année écoulée et de balayer les préoccupations du moment.

■ **Climat social.** Le procureur de la République, Nicolas Brasseur, a fait part de son inquiétude au regard du climat social : « L'année » a été marquée par des conflits sociaux qui ont perturbé le service de la justice.

■ **Autisme de la justice.** Les magistrats ont souligné les difficultés de la justice, notamment en matière de délais et de coûts.



COUR D'APPEL. La juridiction orléanaise poursuit des débats en matière de transformation numérique. PHOTO: JEFFREY LAMONT

parquet. « Il serait pour nous très difficile de résister », a indiqué le représentant du ministère public, appuyé de ses vices versa, du vice versa des procureurs (actuellement connus par le Comité des Sources, qui garantissent à chaque une certaine indépendance).

■ **Numérique.** La cour d'appel d'Orléans a pris le visage de la transformation numérique. Au-delà de la disposition du papier au profit de la dématérialisation des procédures, une autre révolution s'annonce. À terme, apporter un gain de temps considérable aux magistrats, aux avocats et donc aux justiciables.

La cour d'appel s'est présentée pour être jugée par les justiciables, mais en la matière, les représentants du

parquet.

■ **Sur le départ.** Martin Lécavaloff, ancien juge au dernier conseil solennel au tribunal de première instance d'Orléans. Après sept années à la barre, il se retire, à la suite de sa carrière, à la suite de sa carrière, à la suite de sa carrière.

■ **Sur le départ.** Martin Lécavaloff, ancien juge au dernier conseil solennel au tribunal de première instance d'Orléans. Après sept années à la barre, il se retire, à la suite de sa carrière, à la suite de sa carrière.

■ **Sur le départ.** Martin Lécavaloff, ancien juge au dernier conseil solennel au tribunal de première instance d'Orléans. Après sept années à la barre, il se retire, à la suite de sa carrière, à la suite de sa carrière.

■ **Sur le départ.** Martin Lécavaloff, ancien juge au dernier conseil solennel au tribunal de première instance d'Orléans. Après sept années à la barre, il se retire, à la suite de sa carrière, à la suite de sa carrière.